



# GENTHOD INFO

E D I T I O N É T É

LE MOT DU MAIRE | YOUYOUS AU CREUX |  
LOCAL DU SAUVETAGE | MAISON DU PRESOIR |  
BICENTENAIRE | WI-FI PUBLIC | ENTRETIEN  
DE VOTRE MAISON | RETRAITE DU COMMANDANT  
DES POMPIERS | QUIZZ | DÉCÈS DE PIERRE  
MARGOT | SORTIE DES AÎNÉS | UNE INITIATIVE  
MALHEUREUSE | MEMENTO | **JUIN 2014**

## LE MOT DU MAIRE

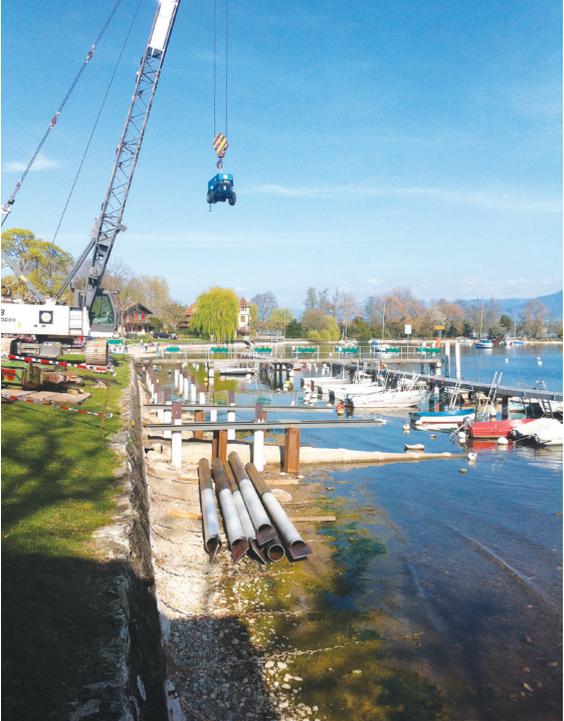
### COMPTES 2013

Prérogative majeure du Conseil municipal, les comptes 2013 ont été approuvés à l'unanimité le 13 mai 2014, à savoir des charges à hauteur de CHF 11'521'558.91 et des revenus de CHF 19'032'610.66, soit un excédent de revenus de CHF 7'511'051.75. Ce boni est dû à des recettes fiscales exceptionnelles tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales. Cette production fiscale s'est avérée bien supérieure aux prévisions de l'Etat (+ 8.3 Mio). A noter aussi une baisse des dépenses de fonctionnement réalisées en grande partie au niveau des prestations de tiers. Quant aux investissements réalisés en 2013, ils se situent à hauteur de CHF 9'998'012.91. Relevons que ces investissements importants ont été entièrement couverts par l'autofinancement de l'exercice (soit l'excédent de recettes et les amortissements).

Le Conseil municipal a également approuvé à l'unanimité les crédits budgétaires supplémentaires 2013 pour un montant total de CHF 2'066'044.21 selon le compte de fonctionnement 2013. Ils étaient de CHF 467'726.69 en 2012, de CHF 1'210'900.14 en 2011 et de CHF 2'400'038.37 en 2010. Rappelons que ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées dans d'autres rubriques de charges, et au besoin par la fortune nette de la commune. La loi oblige les communes à voter les dépassements même s'ils sont compensés par des recettes sous d'autres rubriques budgétaires. Pour 2013, et ceci peut sembler paradoxal, le principal dépassement est lié aux importantes recettes fiscales, à savoir les frais de perception des impôts (CHF 331'892.-) et les pertes sur débiteurs (CHF 518'159.-). Deux dépassements annoncés avaient fait l'objet de délibérations : la recapitalisation de la caisse de pension CAP pour CHF 242'000.- et un amortissement complémentaire de CHF 380'000.-.

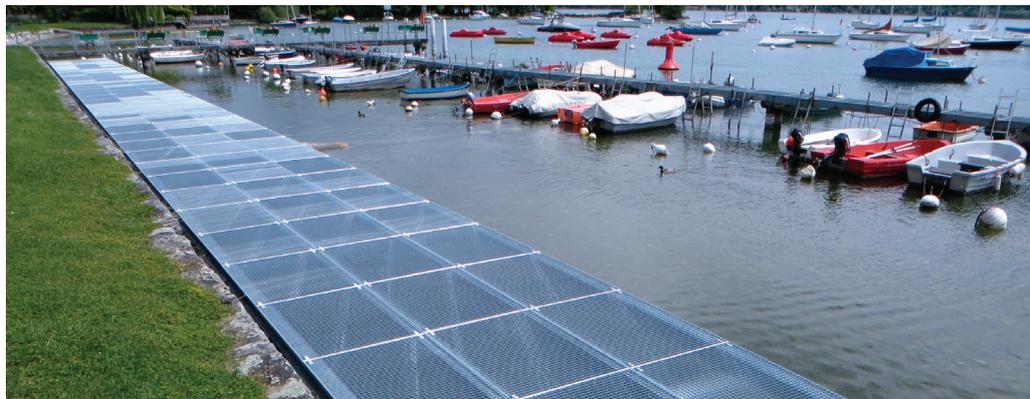
**François Mazenod** | Maire





## DES YOUYOUS AU CREUX-DE-GENTHOD

L'Etat de Genève par le biais de la Capitainerie du Lac qui est souveraine sur le domaine lacustre a aménagé un ponton pour le stockage des youyous au Creux-de-Genthod. Il s'agit de remplacer progressivement le service de navettes des navigateurs bénéficiant d'une bouée d'amarrage. Les caillebotis ont été posés et recevront des arceaux avec places numérotées.



## LOCAL DU SAUVETAGE DE BELLEVUE-GENTHOD

Les travaux avancent selon le calendrier et les utilisateurs pourront prendre possession des nouveaux locaux dans les prochaines semaines. Rappelons que c'est un Gentousien, Frédéric Porchet, qui est président de cette section du sauvetage. Retenez la date du samedi 30 août pour l'inauguration de cette rénovation du local du sauvetage en présence du Conseiller d'État Serge Dal Busco.



## LA MAISON DU PRESOIR

Les travaux de rénovation vont bon train et, s'il n'y a pas d'embûches, seront terminés pour l'hiver 2014-2015. Il s'agit de mettre à disposition de nos communiens deux jolis appartements. La base du pressoir en pierre a été retrouvée enfouie dans le sol, mais malheureusement cassée en plusieurs morceaux.



# BICENTENAIRE DE L'ENTRÉE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Il y a 200 ans, en 1814, les jours de l'empire napoléonien sont comptés. Genève, Cité-État, est occupée depuis 13 ans. Napoléon en avait fait le chef-lieu du Département du Léman, un territoire bien plus étendu que le Grand-Genève dont on parle aujourd'hui. Genthod était déjà genevoise mais sous forme d'enclave, tout comme Céligny et les mandements de Jussy et de Peney. Les territoires gessiens de Pregny-Chambésy et de Bellevue empêchent une continuité territoriale. Dès 1801, Genthod a son premier maire, Antoine Saladin. Fin 1813, Genève voit avec satisfaction les troupes autrichiennes commandées par le Général Ferdinand von Bubna und Littiz chasser l'occupant français. Genève restaure l'ancien régime. C'est pour cela que chaque 31 décembre on fête la Restauration avec des coups de canon tirés à l'aube depuis la Treille. Mais Genève n'est toujours pas libre, ni indépendante. L'arrivée des Confédérés au Port-Noir le 1er juin 1814 sous forme de contingents fribourgeois et soleurois envoyés par la Diète fédérale suscite joie et espoir et incite Genève à entrer dans la Confédération suisse. Le processus est long car la Confédération exige une continuité territoriale avec le canton de Vaud. Versoix deviendra ainsi genevoise. C'est finalement en mai 1815 que Genève entre officiellement dans la Confédération. Genthod est maintenant désenclavé, et suisse. Alphonse de Saussure, Maire de 1806 à 1835 a vécu ces moments passionnants teintés d'anxiété. D'autres communes rejoindront le canton de Genève en 1816. L'occasion de fêter pour elles cet événement lors de la prochaine législature.

La date du 1er juin est importante pour Genève, tout comme celle du 12 décembre 1602 et de l'Escalade. Si l'entrée de Genève dans la Confédération est vue plutôt comme un mariage de raison, que serait-il advenu à notre Cité-État et ses dépendances pendant les heures sombres des guerres mondiales ? 200 ans après, Genthod est une commune privilégiée.

Elle aura vu 15 maires se succéder pour préserver son caractère unique. Les festivités marquant ces moments ont commencé avec le spectacle historique et insolite «1814 ou la cuisine de l'histoire», présenté 10 fois au Port-Noir. Puis le 31 mai, c'est la journée officielle avec un cortège de 1200 personnes. Chaque commune reçoit un drapeau neuf. Le président de la Confédération Didier Burkhalter rend hommage à cette Genève dont la Suisse a besoin. L'inverse est aussi vrai. Le 1er juin, avec un nouveau maire pour les 20 communes de plus de 3000 habitants, on commémore l'arrivée des Confédérés au Port-Noir, 200 ans après.

FM





Michel Stalder, adjoint, crée un lien avec l'huissier dépêché par le Canton de Berne. A l'occasion de ces festivités, tous les cantons ont délégué des huissiers à Genève.

## WI-FI PUBLIC

L'internet public sans fil est désormais disponible à Genthod en divers endroits de la Commune. Que vous vous trouviez devant l'épicerie, dans la cour du Château, dans le Centre communal ou dans l'Espace Saladin (ancienne salle communale), vous pouvez bénéficier d'un accès wi-fi public sécurisé. La démarche est très simple pour se connecter. Vous détectez sur votre appareil mobile (téléphone portable, tablette ou ordinateur portable) le réseau nommé « Commune de Genthod ». Ceci fait, vous ouvrez votre navigateur. Il vous conduit automatiquement sur une page d'accueil à l'éphigie de Genthod où vous demandez un accès, en saisissant votre numéro de téléphone portable. Dans les secondes qui suivent vous recevez un code d'accès valable trois mois, par SMS. Il ne vous reste plus qu'à vous identifier et à surfer.

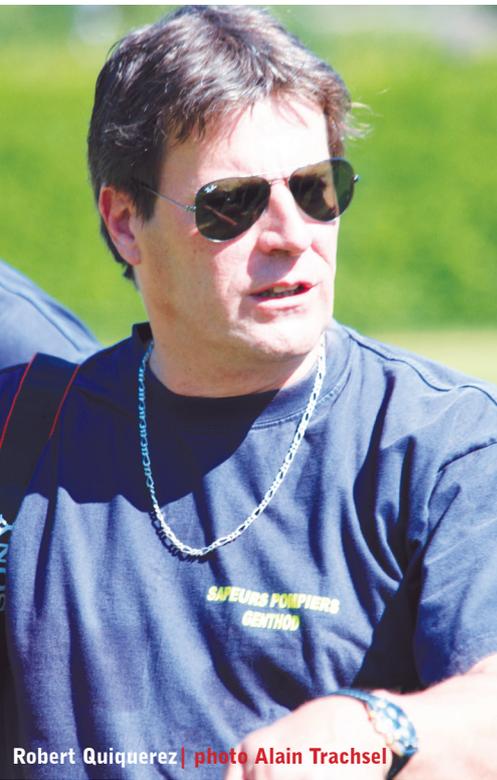


C'est dans le cadre des festivités de ce bicentenaire du rattachement de Genève à la Confédération suisse que le sergent-major des pompiers et porte-drapeau Grégory Mayoraz déploie les couleurs gentousiennes aux côtés de Pierre Maudet, Conseiller d'État (ci-dessus) et de François Longchamp président du Conseil d'Etat, de Didier Burkhalter président de la Confédération, et de François Mazenod maire de Genthod.

## ENTRETIEN DE VOTRE MAISON

Chaque année à cette période, des entreprises, non établies en Suisse, effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux aux propriétaires, comme par exemple, le démoussage et le désherbage des toits et terrasses. Dans le Genthod-Info de juillet 2011, nous mettions en garde la population car ces entreprises étrangères ne connaissent souvent pas la législation suisse, qui précise que tous les herbicides sont strictement interdits, sans exception. De plus, les personnes physiques qui utilisent professionnellement des produits phytosanitaires en Suisse doivent être au bénéfice d'un permis, ceci pour éviter des contaminations de l'environnement et une perturbation de l'équilibre écologique, dues à la pollution des eaux. Aujourd'hui, il y a une raison supplémentaire de ne pas inviter ces entreprises à pénétrer chez vous, car des personnes, domiciliées sur la commune, ont signalé qu'une entreprise sise en France voisine, arborant les écussons des cantons de Vaud et Genève, est venue sous couvert d'une éventuelle prestation à proposer, faire du repérage pour un futur cambriolage. Restons donc vigilants et rappelons-nous que la plupart des travaux proposés sont interdits !





## APRÈS 12 ANS DE COMMANDEMENT, IL CÈDE LA PLACE

Robert Quiquerez, Capitaine des sapeurs-pompiers volontaires de la commune, a pris sa retraite après 25 ans de service, dont douze aux commandes de la Compagnie 30, une épopée.

Pour fêter dignement l'évènement les autorités ont organisé, à la mi-mai, un cocktail dînatoire au foyer du Centre communal. Une quarantaine d'invités ont pu profiter de l'excellent risotto, des canapés, et ils ont pu également déguster un magnifique camion de pompiers en pâte d'amandes.

Un moment émouvant a ponctué cette soirée festive, celui où un gentousien prit la parole, « Robert », qui vingt-cinq ans plus tôt, armé d'un petit casque, d'une salopette et d'une paire de bottes décida de se mettre à disposition de sa commune. Il rappela à l'assemblée attentive les moments difficiles partagés avec ses camarades, soldats du feu, comme les interventions lors de la tempête Lothar ou les incendies qui ont marqué la région. Sans oublier les bons moments, les voyages de la Compagnie dans les grandes villes d'Europe. Il rappela les souvenirs joyeux d'une vie de volontaire. Il encouragea ses successeurs à s'investir dans leurs rôles pour, comme les pompiers le disent, sauver, tenir et éteindre.

Il n'oublia pas de remercier les deux marraines de la Compagnie, Mesdames Barde et Humbert, qui les ont toujours soutenus, ainsi que tous les sapeurs d'aujourd'hui et de demain en leur souhaitant le meilleur dans l'exercice de leurs tâches.

Une belle soirée pour clore un chapitre et trois mots pour tourner la dernière page :

« Merci Capitaine Flamme ! ».

Robert Quiquerez | photo Alain Trachsel



L'ancien commandant et son successeur, Stéphane Nicollin, entourés par l'Exécutif communal



Yvonne Humbert et Lise Barde, les 2 marraines de la Compagnie.



## GAGNANT DU QUIZ

Monsieur Jean-Claude Schopfer, qui a situé cette sculpture dans la propriété de Pierre-Grise vers l'école et le chemin des Chênes, et qui a également réussi à identifier son créateur Patrick Semon, est invité à venir retirer son prix en mairie durant les heures d'ouverture du secrétariat.

## DÉCÈS DE MONSIEUR PIERRE MARGOT

Monsieur Pierre Margot est décédé le 20 avril 2014. C'était un gentousien qui par bien des aspects a marqué la vie de sa commune. Il a officié de nombreuses années à l'entretien de notre cimetière avant de passer le flambeau à son fils. Commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires, il également assumé des responsabilités politiques en exerçant un mandat de Maire de 1964 à 1971. On lui doit notamment en 1967, grâce à sa grande implication dans ce projet, et soutenu par son Conseil municipal, les deux immeubles HLM de la route de Rennex, accompagnés dès 1968 d'un petit jardin public. Suite à sa disparition c'est toute la Commune qui porte le deuil et rend hommage à une personnalité de Genthod.



Pierre Margot à droite, en compagnie de René Yersin, son adjoint - 1991

## SORTIE DES AÎNÉS

Madame Colette Perret-Gentil habituée des sorties des aînés a chaleureusement remercié la Mairie et la commission des Affaires sociales pour cette expédition au Musée olympique de Lausanne. Le fait serait banal si cette personne, spécialiste et amatrice de champignons, n'avait pas déniché durant cette escapade un champignon rare chez nous, qu'elle n'avait encore jamais eu la chance d'observer dans la nature.

Il s'agit d'un *Clathrus ruber* d'origine australienne, probablement introduit en Europe durant la guerre de 1914-1918. Elle n'a pas résisté au désir d'en faire profiter la Société myologique, tout comme les lecteurs du Genthod-Info en nous faisant parvenir les deux photos qu'elle a prises avec son téléphone portable.

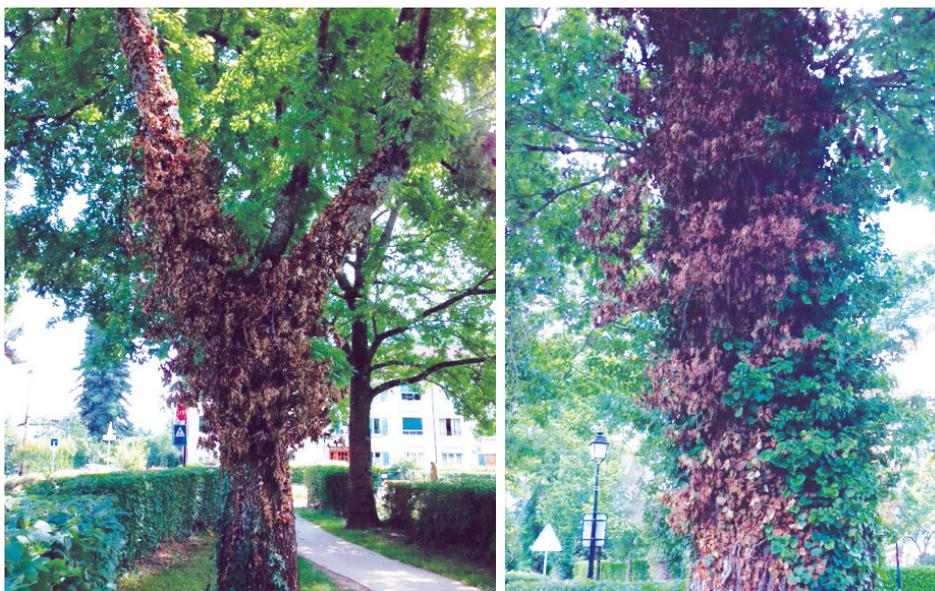


## UNE INITIATIVE MALHEUREUSE

Un individu pensant bien faire sans doute a coupé de son propre chef le lierre aux pieds de dix-sept chênes situés sur le cheminement piétonnier du chemin des Chênes non-loin du domaine de Pierre-Grise. Il faut savoir que le lierre n'est pas une plante parasite, bien au contraire. Elle contribue au bon fonctionnement de l'écosystème en fournissant nichoirs et nourriture aux oiseaux. De plus, elle fleurit jusqu'au mois de septembre, parfois octobre, et ainsi elle permet de prolonger la période d'activité des abeilles avant l'arrivée de l'hiver. Le lierre favorise également la bonne santé de l'arbre sur lequel il s'est développé en conservant l'humidité et en lui fournissant une protection naturelle.

Lorsque le lierre présent sur un arbre depuis des années, et donc d'une taille importante, disparaît brutalement, il risque d'affaiblir celui-ci, sans compter que l'aspect dénudé n'est pas des plus esthétiques.

Si l'on veut se débarrasser du lierre d'un arbre, il importe de le faire quand celui-ci est jeune, mais en aucun cas lorsqu'il est arrivé à maturité.



## MÉMENTO

### Vacances scolaires

Les enfants seront en vacances dès le samedi 28 juin 2014 et reprendront le chemin de l'école le lundi 25 août 2014. Consultez le site pour plus de détails : [www.genthod.ch/education/vacances](http://www.genthod.ch/education/vacances).

### Bibliothèque communale

Pour cause de rénovation, elle sera fermée durant l'été du 30 juin au 15 août 2014. En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte le samedi 28 juin 2014 de 9h à 12h. Toutes les informations concernant la bibliothèque sur [www.genthod.ch/pratique/servicescommunaux/bibliothèque](http://www.genthod.ch/pratique/servicescommunaux/bibliothèque).

### Vide-grenier

Le traditionnel vide-grenier aura le lieu samedi 6 septembre 2014, de 10h à 15h, dans la cour du Château. Les inscriptions pour tenir un stand sont désormais closes. Il y aura cette année également un coin d'exposition réservé aux enfants.

### Fête nationale

Elle se déroulera le vendredi 1er août au Centre communal, 4, chemin de la Pralay, à Genthod dès 18h30 avec nos voisins Bellevistes.

### Manifestations culturelles

Une saison courte démarrera au mois de septembre et se terminera au mois de décembre 2014. Un calendrier culturel est prévu sur un semestre pour permettre de planifier les prochaines saisons sur l'année civile.

Le 13 septembre aura lieu une projection du Salon de Basil, film qui précédera un spectacle musical de David Cunado le 26 septembre 2014. En octobre vous pourrez assister à un concert pop-rock d'Anaïs Low et les Barons ! D'autres belles surprises culturelles vous attendent d'ici le 31 décembre.



Bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération | François Mazenod

